

A NOS ABONNES

Nous prions un certain nombre de nos abonnés de la ville de vouloir bien ne pas faire à notre employé, chargé de percevoir les comptes, des courses inutiles et désagréables. Nous aimons à le dire, le plus grand nombre de nos lecteurs paient admirablement bien, et nous les en remercions. Mais quelques-uns ont pris la mauvaise habitude de dire à nos employés: "Passez un autre jour," et cela jusqu'à dix fois avant de payer. On doit comprendre que cela est très désagréable. Il nous semble que lorsqu'il s'agit d'une somme aussi minime que le prix de l'abonnement à notre journal, on ne devra pas se faire tirer l'oreille.

La Consommation guérie

Un vieux médecin retiré, ayant reçu d'un missionnaire des Indes Orientales la formule d'un remède simple et végétal pour la guérison rapide et permanente de la Consommation, la Bronchite, le Catarrhe, l'Asthme et toutes les affections des poumons et de la gorge, et qui guérit radicalement la débilité nerveuse et toutes les maladies nerveuses; après avoir éprouvé ses remarquables effets curatifs dans des milliers de cas, trouve que c'est son devoir de le faire connaître aux malades. Poursuivi par le désir de soulager les souffrances de l'humanité j'enverrai gratis à ceux qui le désirent, cette recette en allemand, français ou anglais, avec instruction pour la préparer et l'employer. Expédié par la poste si on adresse avec un timbre nommant ce journal, W. A. Noyes, 119 Powers Block, Rochester, N. Y.—1 déc. 1886—1a

NOTES COMMERCIALES

Nouvel Etablissement Les personnes qui ont besoin d'une jolie enseigne d'un patron nouveau et exécutée avec goût, de même que de tout travail se rattachant à la branche de peinture, décorations extérieures et intérieures de maisons, magasins, fresques, ornements de fantaisie, blanchissage, etc., feront bien de donner leur ordre au nouvel établissement de M. Ed. Limoges, No 167 rue de l'Eglise, où tout travail est garanti et fait sous la surveillance du maître par des ouvriers de première classe.—15 mars, 3m.

Chez M. Laurent Duhamel vous trouverez un assortiment de viandes fraîches de toutes sortes au quartier et à la livre, livrées à domicile. M. Duhamel remercie ses nombreuses pratiques et le public en général de l'encouragement qu'on lui a accordé jusqu'à ce jour. Une visite est respectueusement sollicitée.

Unités métriques internationales

Leurs valeurs en unités canadiennes LONGUEURS Le mètre (dix-millièmes) partie du quart du méridien terrestre, vaut 3 pieds 3 lignes, ou 1 verge et 1/10. Le décimètre (10e du mètre) vaut 4 pouces anglais, ou une largeur de main. Le centimètre (100e du mètre) vaut 2 lignes, ou 3/8 de pouce, largeur du bout du petit doigt. Le millimètre (1000e du mètre) vaut 1/32 de ligne. Le décimètre (10 mètres) vaut une demi-chaine, ou 2 perches, ou 11 verges, ou 33 pieds. L'hectomètre (100 mètres) vaut 5 chaînes, ou 110 verges, ou près de deux arpents. Le kilomètre (1000 mètres) vaut 50 chaînes, ou 1100 verges, ou environ 2/3 de mille.

SURFACES Le mètre carré vaut 1 verge carrée et 2/10 ou près de 11 pieds carrés. L'are ou décimètre carré vaut 4 perches carrées anglaises, ou 120 v. g. carrées. L'hectare ou hectomètre carré vaut 2 acres 1/2, de sorte que 2 hectares font 5 acres. Le kilomètre carré vaut environ 2/3 de mille carré, de sorte que 5 kilomètres carrés valent environ 2 milles carrés.

VOLUMES ET CAPACITÉS Le mètre cube, ou stère ou tonneau, vaut 1 verge cube et 3/10, soit 34 pieds cubes, ou 220 gallons, ou près de 3 minots. Le litre ou décimètre cube vaut environ 1 pinte. Le hectolitre (100 litres) vaut 2 gallons et 1/2. L'hectolitre (100 litres) vaut 22 gallons, poids.

Le tonne métrique (poids d'un mètre cube d'eau) vaut l'ancienne tonne canadienne, ou un peu plus que la tonne anglaise. Le quintal métrique vaut 2 fois l'ancien quintal canadien, ou 2 fois et 1/5 le quintal anglais.

Le kilogramme (poids d'un litre d'eau) vaut 2 livres et 1/5 (avoirdupois), de sorte que 5 kilogrammes valent 11 v. g.

Le gramme (poids d'un centimètre cube d'eau) vaut 1/28 d'once, ou un peu plus qu'une demi-dragme.

MORNAIES Le franc vaut 1 chelin, ou 1/5 de piastre. Le centime est la 100e partie du franc; 5 centimes font 1 sou ou 1 cent.

CARTES PROFESSIONNELLES

OTTAWA E. O. PIGEON Assistant du Dr. C. A. Martin, chirurgien Dentiste 107 rue Sparks, Ottawa, 31 mars 1887—1a.

Dr. J. A. FISSIAULT, CHIRURGIEN-DENTISTE, No. 25, Rue Sparks, en face du Russell. Extraction de dents à l'aide du gaz. Heures de bureau de 9 a.m. à 5 p.m. Ottawa, 17 nov. 1886—1a

A. J. A. ROBILLARD MEDECIN VETERINAIRE 46 RUE YORK. Seu Canadien-Français diplômé au Collège d'Ontario jusqu'à ce jour.

Macdougall, Macdougall & Beecourt, AVOCATS, PROCUREURS Ontario et Québec. "Scottish Ontario Chambers" coin des rues Sparks et Elgin, Ottawa.

How. Wm. Macdougall, C. R. FRANK M. Macdougall, N. A. Beecourt, L.L. M.

Dr. J. Nolin CHIRURGIEN-DENTISTE. Élève du Collège Dentaire de Philadelphie, licencié pour la Province de Québec, et diplômé du "Royal College of Dental Surgeons" d'Ontario.

Coin des rues Rideau et Sussex. Heures de bureau : 9 à 5.

Dr. L. Coytoux Prevost 132, Rue Daly, Ottawa. HEURES DE BUREAU 8 à 10 a. m. 1 à 3 p. m. 6 à 8 p. m.

Valin et Adam AVOCATS ET NOTAIRES PUBLICS ARGENT A PRETER. BUREAU : 25 rue Sparks, vis-à-vis l'Hotel Russell.

J. A. VALIN, A. A. ADAM. M. Adam, membre du barreau de Québec, s'occupe aussi des affaires requérant son attention dans cette province.

Dr Alfred Sayard BUREAU : No 376 RUE CUMBERLAND Ancienne résidence du Dr Prevost

L. A. Olivier AVOCAT Bureau.—Écouteuse des rues Rideau et Sussex, Block d'Église, Ottawa, Ont.

ARGENT A PRETER Dr C. G. Stackhouse DENTISTE. M. le Dr C. G. Stackhouse, chirurgien et dentiste, tient son bureau au No 161 rue Sparks et à sa résidence privée au No 208, rue Albert Ottawa.

Le docteur extrait les dents sans causer de douleur à son patient en se servant du gaz nitrique oxydé dont il fait une spécialité. —15 mars, 3m.

CARTES PROFESSIONNELLES HULL MAJOR & TALBOT. AVOCATS. C. B. Major, A. X. Talbot. Bureaux à Papineauville et à Hull coin des rues Britannia et Albert.

Suivent les cours de Circuit à Hull, Papineauville et Aylmer, la cour Supérieure, la cour Criminelle, les cours Suprême et de l'Échiquier. Hull, 21 déc. 1886.

Paul T. C. Dumais INGENIEUR DE LA CITE DE HULL, ARPENTIER FIDELE ET DE LA PROVINCE DE QUEBEC. Arpentage des limites à bois, terrains incultes, division des lots de fermes exécutées aux conditions les plus faciles.

Bureau : Hôtel de ville, Hull. Résidence : King's Road, Hull. P. Thos Desjardins NOTAIRE PUBLIC Secrétaire trésorier du comté d'Ottawa. Bureau et résidence : 117 rue Principale Hull. Bureau à La Pointe à Gatineau. Argent prêté sur propriétés foncières.

J. Malcolm McDougall, B. C. L. Avocat, Procureur et Solliciteur. Aviseur légal du comté d'Ottawa. RUE MAIN, AYLMEY, P. Q.

Rochon et Champagne AVOCATS 246 Rue Principale, Hull A. Rochon. L. N. Champagne, L.L.D.

Département des Impressions et de la Papeterie Les Statuts Révisés du Canada, 1886, édition anglaise, sont maintenant prêts à paraître. L'édition française est sous presse actuelle. Prix des 2 volumes, (\$5.00) cinq piastres, aussi une quantité de divers autres volumes séparés. Les livres de prix envoyés sur demande décompte ordinaire accordé au commerce.

B. CHAMBERLIN, Imprimeur de la Reine et Contrôleur de la Papeterie. Ottawa, 4 mars, 1887.

Maison de Pension Privée —TENUE PAR— Mde. E. RENAUD, No. 119 rue O'Connor, Ottawa. On trouvera à cette maison une pension de première classe de même que des chambres confortables, spacieuses et bien chauffées. Conditions avant reçues. (Ottawa, 1 Janvier 1887 1m)

IL TIEN LA TETE

Le fameux Bruleur Argand Pouvoir d'éclairage sans précédent Lumière égale à aucune lampe électrique. Fin en cuivre poli ou or bronzé. Prend cheminé ordinaire. Absolument sûr, s'adapte à toutes les lampes. Très avantageux surtout pour les magasins, les églises et les grandes salles. Fait très élégamment et de façon à ce que la mèche puisse être remontée, coupée et éteinte avec grande facilité. En conséquence de la combustion parfaite qu'il produit, toute odeur d'huile, si commune avec les autres bruleurs, est enlevée. Son vaste appareil de distribution de l'air empêche la lampe d'être surchauffée, et toute huile épaisse ou légère peut-être indifféremment employée. Seul agent pour Ottawa et le district.

EDWIN PLANT Marchand de Vaisselle, Lampes, etc., 114 rue Rideau Ottawa, 4 nov. 1885—

Collège International, Commercial ET PREPARATOIRE. INSTITUT D'ÉDUCATION DE FRAWLEY. Transporté au No. 414, Rue Sussex. Ce collège bien connu pour le cours commercial qui s'y donne s'est ouvert MARDI, le 14 courant. Le collège est associé pour le présent terme commercial du collège trois professeurs de haut mérite et de grandes capacités. L'objet du collège est 1er—D'accorder la facilité d'apprendre rapidement aux jeunes étudiants qui ne peuvent suivre le cours ordinaire des autres collèges ou académies. 2ème—De préparer les élèves pour le Service Civil et la Matriculation et de passer les examens comme ingénieurs. 3ème—Pour donner l'avantage à ceux qui sont en retard dans leurs études, d'acquies les connaissances dont ils ont été privés. Il est de la plus haute importance que les élèves commencent l'étude de la langue des cours afin de subir avec succès les examens de No. 4, Janvier et Mai. H. J. FRAWLEY, M. A. N. B.—L'Institut s'est assuré les services du Professeur J. A. GUIGNARD pour donner un cours de FRANÇAIS, embrassant la Grammaire, la Composition et la Littérature. Les heures consacrées à l'étude sont :—

Matin 9.30 à 12.00 Après-midi 2.30 à 5.30 Soir 7.30 à 10.00 Ottawa, 16 Sept. 1886—1a.

HOTEL RIENDEAU TENU SUR LE PLAN Européen et Américain, 64 Rue St Gabriel, Montréal. Cet Hôtel offre au public voyageur tout le confort désirable. Le service est toujours abondamment servi des prémices de la saison, préparées par des cuisiniers français de premier ordre. Repas à toute heure. Un trouva confortablement à cet établissement de première classe, des vins, liqueur et cigares de choix. JOS. RIENDEAU, Propriétaire.

BARDEAUX! M. G. A. Adam, de la Pointe Gatineau, informe ses amis et le public en général qu'il a en main une grande quantité de Bardeaux en pin avec chanfrein et pleins dans les cotés qu'il vendra à d'aussi bonnes conditions que partout ailleurs. Les personnes qui désiraient acheter de bons bardeaux avec chanfrein y gagneront car ce qui donne de la valeur au bardeau offert en vente par M. Adam, c'est le bois dont il est chanfreiné et la qualité de bois dont il est fait. M. A. Adam n'emploie pas les restes de son moulin pour confectionner son bardeau, mais le fait d'après le billé de bois solide. Avis aux connaisseurs? G. ADAM, Pointe Gatineau. Ottawa, 29 Oct. 1886—6m.

MOUSTACHES! La manière de faire croître une jolie moustache en quelques semaines sera donnée avec tous les détails particuliers en envoyant un mètre postal de 3 centimes à WILLIAM JONES, Nos. 30 et 32 rue Steiner, Toronto, Ont.

CHEV. LURE MAGNIFIQUE Les dames qui enverront un timbre de poste de 3 centimes recevront des instructions sur la manière de garder leur cheveux leur couleur primitive, les empêcher de tomber et se garantir des maux de tête Adressez: WILLIAM JONES, 30 et 32, rue Steiner, Toronto, Ont. Ottawa, 13 Sept. 1886—1an

Poudres de Condition d'Alexandre BOULES POUR LES HOMMES ET LES FEMMES MEDICINES CELEBRES POUR LES CHEVEUX AGENT A OTTAWA: C. STRATTON. Coin des rues Dalhousie et Saint-Patrick. A VIS.—Les médecines ci-dessus, célèbres dans tout le Canada pour leur efficacité, ne se trouvent que chez M. C. STRATTON. Le mets donc le public a garde contre les contrefaçons. T. ALEXANDER. N. B.—On peut aussi obtenir l'article véritable chez M. LAPOINTE, rue Rideau GOODALL & FILS, rue Wellington et DALGLISH & FRERE, rue Queen, Ottawa.

S. ROGERS et FILS

Entrepreneurs de Pompes Funèbres ET EMBAUMEURS, 15, rue St. NICHOLAS OTTAWA. —:— RESIDENCE AU-DESSUS DU MAGASIN. —:— Connections par Téléphone. Tous ordres remplis avec promptitude et à de bonnes conditions.

LES POELES DE SMART Sont les Meilleurs Toutes descriptions de Poêles et Fournaies constamment en vente aux Entrepreneurs de Variété et aux Salles de Fourniture de Maison. 532 et 534 RUE SUSSEX, OTTAWA

JOSEPH BOYDEN Quelques uns des avantages DES CELEBRES AMERS INDIGENES, LE POPULAIRE TONIQUE STOMACHIQUE. 1er Avantage—Les "Amers Indigènes" sont à la portée de toutes les bourses. Le pauvre peut en faire usage, et le riche ne peut pas se rompre avec son argent. Avec un paquet de 20c., on prépare 3 ou 4 grandes bouteilles d'Amers de trois demiars. 2e Avantage—Les "Amers Indigènes" ne contiennent aucun minéral, mais seulement des plantes de nos campagnes, comme houblon, pissenlit, rhubarbe, et quinze autres plantes les plus populaires. 3e Avantage—On peut en prendre à volonté sans aucun danger. 4e Avantage—Les "Amers Indigènes" agissent sur les intestins, et sont un puissant purgatif du sang. 5e Avantage—Pour ouvrir l'appétit, et aider la digestion, les "Amers Indigènes" sont sans égal.

Pour garnir les Maisons. Nous venons de recevoir un assortiment de TAPIS DE BRUXELLES TAPISERIE Voyez-les avant d'acheter. Harris & Campbell, RUE O'CONNOR. Montres, Chaines, Colliers Etc., VENDUS AUX CONDITIONS TRES FACILES DE \$1. par semaine —PAR— Chevrier Freres 466, RUE SUSSEX. Montres d'or pour dames, et veils matins cadres noirs, etc., vendus à la semaine par CHEVRIER FRERES N. B. Vous aurez la visite de notre agent avec des échantillons PERCY R. TODD Agent général des assapars.

Magasin des paiements à la

semaine de Walker, 165 RUE SPARKS 165. Notre assortiment d'habillements pour hommes et enfants est maintenant en exhibition, de même qu'une quantité considérable de marchandises de nouveautés pour le printemps, que nous vendons par paiements à la semaine. Venez voir nos articles avant d'aller acheter ailleurs. F. B. MORELAND, Gérant

AVIS AUX ENTREPRENEURS. DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au sousigné et endossées "Soumission pour solives en fer pour le Bureau des Impressions du Gouvernement d'Ottawa," seront reçues à ce bureau jusqu'à MÉR-CREDI, le 18 Mai, pour les divers ouvrages requis pour la fourniture l'érection et l'achèvement des SOLIVES EN FER, Etc., Etc. —POUR LE— Bureau des Impressions du Gouvernement OTTAWA, ONT. Les plans et devis peuvent être vus au Ministère des Travaux Publics, à Ottawa, le 4 et après Mercredi le 4 Mai. Les soumissionnaires sont d'plus notifiés que les soumissions ne seront pas prises en considération à moins qu'elles ne soient faites sur les formuliers imprimés fournis par le Ministère, et signés de leur signature actuelle. Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque de banque "accepté, égal à cinq pour cent" du montant de la soumission, payable à l'ordre de l'Honorable Ministère des Travaux Publics. Ce chèque sera confisqué et le soumissionnaire refuse de signer le contrat, après notification, ou s'il n'exécute pas les travaux entrepris; il sera remis à la soumission n'est pas acceptée. Le Département ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions. Par ordre, A. GOBBEL, Secrétaire. Dépôt des Travaux Publics, Ottawa, 25 Avril 1887.

AVIS AUX ENTREPRENEURS. DES SOUMISSIONS cachetées adressées au sousigné et endossées "Soumission pour le Bureau des Impressions du Gouvernement, etc., Ottawa," seront reçues à ce bureau jusqu'à MÉR-CREDI le 18 Mai, pour les divers ouvrages requis pour l'érection et l'achèvement du BUREAU DES IMPRESSIONS DU GOUVERNEMENT OTTAWA, ONT. Les plans et devis peuvent être vus au Ministère des Travaux Publics, à Ottawa, le 4 et après Mercredi, le 4 Mai. Les personnes qui ont l'intention de soumissionner devront visiter eux-mêmes le site et se rendre compte de l'ouvrage qui devra être fait, d'après les plans et devis, avant d'envoyer leur soumission. Les soumissionnaires sont de plus notifiés que les soumissions ne seront pas prises en considération à moins qu'elles ne soient faites sur les formuliers imprimés fournis par le Ministère, et signés de leur signature actuelle. Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque de banque "accepté, égal à cinq pour cent" du montant qui est mentionné, payable à l'ordre de l'Honorable Ministère des Travaux Publics. Ce chèque sera confisqué si le soumissionnaire refuse de signer le contrat après notification, ou s'il n'exécute pas les travaux entrepris. Il sera remis, si la soumission n'est pas acceptée. Le département ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions. Par ordre, A. GOBBEL, Secrétaire. Ministère des Travaux Publics, Ottawa, 25 Avril 1887.

AVIS L'EXPOSITION DES PECHERIES à la Salle Victoria, rue O'Connor, Ottawa, est ouverte aux visiteurs depuis MERCREDI, 20 AVRIL. Les visiteurs voudront bien enregistrer leur nom dans le livre placé à cet effet. JOHN TILTON, Député ministre des Pêcheries. Département des Pêcheries, Avril 16, 1887.

AVIS AUX ENTREPRENEURS. Les soumissions cachetées, adressées au sousigné et endossées "Soumission pour la construction de l'école des Sauvages à Maniwaki, rivière Désert. On peut voir les plans et spécifications au département à Ottawa, ou chez l'agent de la réserve à Maniwaki." Les soumissionnaires seront tenus de garantir pour l'entière exécution du contrat. Le département ne s'engage à accepter la plus basse ni aucune des soumissions. L. VANKOUGHNET, Député du Surintendant-Général des Affaires des Sauvages. Ottawa, 26 avril 1887.

FE

LA Pas to pondit chant ment as n'en son dans la d'aujourd main, si arrivait, il? —Je tant rare dence, ro sérieux gnement de la manière Ne le Sa per crois son à dire n l'autre. fait pou quoique moyen de sa position le premi sais, c'es —Est- élégant lui-même Non; une jolie bien joli Tonayric tout? Mme de vint ass colonel a femmes pour elle porter. —Eco père, et pas, lui cressant ce où il grâce, n bles co Lorsque vous n'a ne; per de songe J'ignore che, mai soit pas. mère et rari ne Et ma comples Herbelin un parâ Vous Estelle e main de donc bie assez bel riant je exclusive de fortune pousserai mieux, s assez po Je crois sieur Tro lon moi, trésors d moins d' prit mèn Servian possédè mes ven rien. —Qu' colonel; des éper —Mor air piqu —Que un de m l'empire bituer à pékin, d moustac de la vie —Pui un préj pas. Le rion, et mes yeu Vingt ar taire, car me l'a d servi cou dres peu tes les distingu vingt-colonel. —Ta, te; je n' qu'a qu manquer rion..... —San mon per c'est que manqué